

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

### 50 000 \$ POUR DES PROJETS CULTURELS AU KAMOURASKA

**Saint-Pascal, le 30 janvier 2024-** La MRC de Kamouraska souhaite informer les intervenants culturels que deux leviers de financement sont disponibles pour des projets et activités culturels. Au total, c'est un montant de 50 000 \$ qui est disponible via ces deux enveloppes. L'octroi de la présente aide financière est conditionnel à la signature de l'entente de développement culturel 2024 avec le Ministère de la Culture et des Communications, prévue prochainement.

#### **Appel de projets pour les projets innovants pour le développement culturel et l'animation du milieu**

Les projets innovants font appel à la médiation culturelle, à des activités participatives, aux nouvelles technologies, à des activités hors des murs, bref à des façons audacieuses de repenser la culture. Les organismes à but non lucratif, les municipalités, les fabriques, ainsi que les artistes et artisans qui collaborent avec un des partenaires mentionnés, doivent présenter leur demande d'ici le 28 février 2024. Le montant maximum accordé par projet est de 4 000 \$. L'enveloppe totale disponible est de 25 000 \$.

#### **Un soutien supplémentaire pour les loisirs culturels des municipalités**

En plus de l'aide précédente, une enveloppe de 25 000 \$ est réservée aux municipalités, leur donnant accès à un montant de 1 500 \$ par année pour des activités de loisirs culturels qu'elles souhaitent offrir à leurs citoyens. Pour faire une demande, les municipalités doivent simplement présenter une résolution du conseil municipal à la MRC avant la tenue de l'activité. Cette aide financière vise à bonifier l'offre d'activités culturelles des municipalités notamment dans les bibliothèques, les camps de jour ou pour les semaines de relâche, les fêtes d'Halloween, de Noël, les journées nationales ou les journées de la culture et autres événements. L'embauche d'artistes, d'artisans, d'écrivains ou d'organismes culturels de la région est aussi favorisée. « J'invite les municipalités à se prévaloir de cette aide importante qui contribue à la vitalité de notre région. », mentionne le préfet élu, M. Sylvain Roy.

La personne-contact pour ces appels de projets est madame Jeanne Maguire ([jmaguire@mrckamouraska.com](mailto:jmaguire@mrckamouraska.com)). Les personnes intéressées doivent télécharger les documents d'information ainsi que les formulaires, sur le site de la [MRC de Kamouraska](http://MRC de Kamouraska).

Rappelons que ces projets sont financés par l'Entente de développement culturel de la MRC et du Ministère de la Culture et des Communications.

- 30 -

#### **Contact:**

##### **Relations de presse;**

Annie Lavoie  
Conseillère aux communications  
MRC de Kamouraska  
418 492-1660, poste 253  
[alavoie@mrckamouraska.com](mailto:alavoie@mrckamouraska.com)

